

**Florian LEZEC**, Responsable de l'enquête R&D conduite auprès des entreprises à la Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES), SSM en charge des statistiques de l'enseignement supérieur et de la recherche au Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR).

Rapporteur référent sur l'évaluation réalisée par TEPP

21 mars 2017

L'analyse faite ici reprend en grande partie celle réalisée à l'issue des travaux présentés en septembre 2016, compte tenu du fait qu'uniquement des « changements marginaux ont été introduits dans ce rapport complémentaire », alors même que « l'approche générale de TEPP n'est pas modifiée ». « Globalement, ce rapport confirme et précise les résultats diffusés en septembre 2016 », ce qui amène le référé à ne pas fondamentalement différer de la précédente version (septembre 2016).

Il est donc rappelé que, dans le cadre du Comité de suivi de l'évaluation du CICE, l'étude du TEPP est la seule à aborder les effets potentiels sur la R&D. Pour ce faire, l'équipe de chercheurs a utilisé les données des enquêtes R&D conduites auprès des entreprises sur les exercices 2009 à 2014 par le SIES.

La méthodologie utilisée par le TEPP conduit à l'utilisation d'échantillons cylindrés d'entreprises réalisant de la R&D très restreints, cette étude complémentaire présentant des résultats sur des périodes moins larges (2011 – 2014 et 2011 – 2013) que pour les travaux entrepris sur le reste de l'étude. Les remarques observées dans le précédent rapport sur les résultats relatifs à la R&D et à l'utilisation de l'enquête R&D sont renouvelées : la méthodologie de l'enquête croisée à celle de l'étude ne permet de n'étudier qu'une sous-population d'entreprises ayant des caractéristiques spécifiques et différentes de celles de leur échantillon initial (bien plus important).

Dans ce rapport complémentaire, si quelques résultats sont trouvés significatifs sur certains échantillons restreints, ils ne le sont pas pour tous. Aussi, et le TEPP l'indique justement, ces résultats sont fragiles et sont à interpréter avec la plus grande vigilance. De plus, d'autres effets peuvent être captés par les résultats présentés (composition en ce qui concerne l'effet sur les salaires moyens) et sont, à ce stade, difficilement mesurables.

En conclusion, suite à ces travaux complémentaires et malgré les efforts entrepris par les équipes du TEPP pour intégrer les données sur la R&D dans leur analyse, les résultats obtenus semblent toujours fragiles pour une interprétation significative du CICE sur ce type d'activités. Les données de l'enquête 2015 (qui seront consolidés au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2017) permettront de prolonger d'une année l'exercice et d'aboutir, peut-être, à des résultats plus probants. En complément de l'étude de la structure des emplois de ces entreprises issue des DADS, une piste d'exploration pourrait s'axer sur l'évolution de leur structure via les types d'emplois de « R&D » issus de l'enquête R&D.